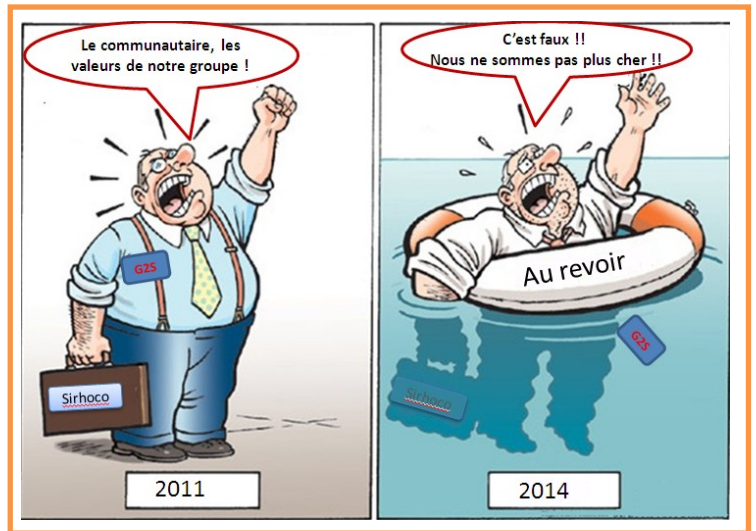


## SIRHOCO : Groupama s'autoconcurrence avec un sous-traitant ... et s'incline !



**Et Oui ! La direction générale de Groupama a mis en concurrence son GIE Groupama Support et Service avec une société externe.**

**Alors que G2S n'était ni plus cher ni moins compétent, la direction GSA a fait le choix de confier l'exploitation informatique des logiciels RH à un sous-traitant : ADP-GSI.**

**Il n'y a pas de plus grand scandale !** Mais n'est-ce pas là, la démonstration la plus évidente de la logique client fournisseur qui prévaut sur l'esprit mutualiste ?

Ha ! Le beau mot "*mutualisme*", si dénaturé, et qui ne se traduit plus dans les choix de Groupama.

Dans le domaine des mots, vous vous souvenez de ceux de M. Colin, directeur général adjoint de Groupama, au début de cette année qui renouvelait toute sa confiance à G2S. Des mots, que des mots. Les faits, eux, sont plus parlants.

### Ce choix est un mauvais choix

#### 1 - C'est un choix qui fragilise G2S

Alors que G2S vit avec un budget de plus en plus réduit, avec des marges de manœuvre de plus en plus étroites, la direction de Groupama fait le choix de déstabiliser encore plus le budget général de G2S qui baisse de deux millions. De plus, la direction GSA fragilise l'image de G2S dans le Groupe, vis-à-vis de ses autres clients. Alors que G2S n'est pas plus cher, GSA ne retient pas ses services ? Les autres entités du Groupe sont en droit de se poser des questions ! Enfin, il retire le travail à sept collègues compétents de G2S pour le confier à l'extérieur.

#### 2 - C'est un choix dangereux

Quel contrôle aura Groupama sur les données sous-traitées ? Le piratage des données n'arrive pas que chez les autres. Demandez donc par exemple à Microsoft, Orange, Amazon, e-Bay si cela n'arrive pas. En faisant le choix de la sous-traitance, Groupama fait le choix de ne pas être le patron de la sécurité et de la confidentialité des données.

### 3 - C'est un choix hasardeux

On sait que les prestataires cassent les prix pour obtenir le marché. Deux ou trois ans après, ils créent de toute pièce des motifs pour largement augmenter leurs prix.

### 4 - C'est un choix masochiste qui affaiblit le CSP Paie lui-même

Un des deux arguments de la direction du CSP Paie, développés devant le CE G2S, était que "les évolutions réglementaires relatives à la paye doivent faire l'objet d'un suivi attentif". Bien évidemment !

Mais de même que G2S fait de la veille sur les nouvelles technologies, le CSP Paie peut et se doit de faire cette veille réglementaire sans la sous-traiter ! Les experts de la paie doivent appartenir au CSP Paie. Nous craignons que la connaissance législative pointue et les divers accords qui s'appliquent dans les diverses entreprises, qui rendent seules possible l'interprétation des textes, soient confiés à l'extérieur.

Si demain, les représentants du personnel et la direction de G2S doivent discuter d'un sujet pointu, par exemple le calcul des jours monétisés d'un CET avec comme point d'attention l'incorporation des congés payés d'une personne à temps partiel, sur qui s'appuiera la direction ? Sur ADP ? Que deviendront les personnes qui actuellement, assurent cette veille ?

ADP se positionne en **concepteur** et en **exploitant**. En lui donnant l'exploitation, la direction de Groupama lui donne les clés de la maison. Quelle sera la marge de manœuvre de la MOA du CSP Paie pour faire prévaloir d'éventuelles évolutions du logiciel quand il y aura un besoin spécifique ? Pouvoir = zéro.

C'est déjà difficile d'avoir une évolution spécifique pour son entreprise lorsque l'on utilise un progiciel, mais en lui confiant l'exploitation, vous pourrez toujours attendre la Saint-Glinglin.

La représentante de la direction du CSP Paie a indiqué, lors du CE G2S « à titre d'exemple, le projet de déclaration sociale

*nominative va modifier l'ensemble des flux externes transmis aux organismes sociaux. Or certains experts d'ADP sont en relation directe avec la maîtrise d'ouvrage de la MSA. Nous ne sommes pas dans la même situation ».*

C'est se moquer royalement de G2S ! La mise en œuvre de nouveaux flux, c'est notre quotidien ! G2S a mis en places des milliers de flux avec la MSA et autrement plus difficiles, puisqu'ils concernent les prestations santé ! Et puis Groupama et la MSA, c'est une histoire commune de plusieurs dizaines d'années, et nous n'avons pas eu besoin d'ADP pour que nous nous parlions.

Le second argument de GSA pour passer sous la férule d'ADP est qu'il est le constructeur d'une partie des progiciels mis en œuvre au CSP paie. **Oui et alors ?**

- ◆ SAP est le constructeur du logiciel SAP, est-ce pour autant que nous confions la comptabilité à SAP ?
- ◆ CSC est le constructeur de Rivage, est-ce pour autant que nous confions le système informatique vie à CSC ?
- ◆ Confions-nous le pilotage à l'éditeur Cognos ?

Avec cette logique, G2S, a-t-il encore une raison d'être ? Dès qu'un constructeur de progiciel proposerait de reprendre le système d'information lié à son progiciel, on lui confierait le travail de bout en bout ?

**Bonjour le prochain plan de sauvegarde de l'emploi,  
ce ne sera plus un PDV de 180 personnes !**

## Parlons des conséquences sociales

pour les salariés de G2S. Les sept collègues sont contraints de se repositionner sur des métiers où ils auront moins de compétences ... Trois postes sont ouverts à GSA / CSP-Paie pour accueillir des collègues concernés. Quelle certitude auront-ils que la totalité de la paie ne sera pas un jour externalisée entièrement à ADP-GSI ?

## Parlons des coûts cachés de ce choix

pour les collègues dépossédés de leur travail actuel, il y aura des coûts de formation de reconversion, l'amointrissement possible de leur motivation, l'augmentation du stress généré, évidemment sans aucune compensation ! Simplement en leur «rappelant» qu'ils doivent s'estimer heureux d'avoir du travail ! Signalons également la perte partielle d'activités pour des collègues de l'exploitation travaillant sur les logiciels RH.

Comment réagirait le CSP Paie si G2S confiait toute sa paie directement à ADP ainsi que sa gestion du personnel ? Après tout, cela ferait encore plus d'économies et cela nous positionnerait comme un client encore plus important auprès d'ADP !

En suivant cette logique, pourquoi l'ensemble de l'UES ne se passerait-elle pas du CSP Paie ? La direction du CSP Paie serait la première, et à juste titre, à parler de solidarité d'entreprise, d'appartenance à un même Groupe, d'économie d'échelle pour le CSP, de conséquences sociales dépassant la simple logique comptable.

Ce projet aura évidemment des conséquences sur les conditions de travail des sept salariés concernés. Conditions de travail veut dire « conditions dans lesquelles j'effectue mon travail ». Les collègues ne sont pas qu'informaticiens. Ils sont des spécialistes fonctionnels et techniques. Passer des applications RH à d'autres applications métiers impacte donc les conditions de travail !

C'est pourquoi le CE a voté pour que le

CHSCT soit consulté. Notre direction a considéré ce vote comme nul et a demandé uniquement un vote sur le projet de sous-traitance à ADP-GSI par GSA (pour, contre, abstention).

Aucun élu n'a participé au vote.

Hélas, depuis la loi de l'année dernière, l'ANI, la non-participation au vote vaut avis négatif.

Le projet se fera donc, hélas !

**M. Martel, DG du groupe,  
M. Collin, DG adjoint,  
M. Heyries, DRH du groupe,**

**Le projet que vous mettez en place est un mauvais  
coup pour notre GIE.**

**Revenez à plus de raison, la confiance que vous  
prônez prouve qu'elle n'est qu'illusoire.**

**Sinon, à qui le tour maintenant ?**